



LICENCE

Mention HISTOIRE

Unité de formation et de recherche en histoire

Informations générales	2
Une licence, trois options et parcours de formation	7
Enseignements fondamentaux, fonctionnels et professionnalisants, optionnels	7
Passerelles entre les options de la licence mention histoire	7
Options :	
• Histoire	9
• Histoire – Sciences Humaines	9
• Histoire – Langue vivante	9
Nous contacter	15

Document non contractuel, mis à jour le 12 juillet 2023 (sous réserve de modifications)

Informations générales

Inscription et accueil à l'Institut d'Histoire

Clôture des inscriptions pédagogiques

1^{er} semestre : 11 septembre 2023

Aucun changement d'inscriptions pédagogiques aux EC (Éléments Constitutifs) ne sera accepté en cours de semestre. Tout ajustement concernant les IP (Inscriptions Pédagogiques) doit **impérativement** être signalé au secrétariat.

Pour les éléments fondamentaux, un étudiant n'ayant pas procédé à la régularisation d'un changement d'IP sera noté ABI (Absence Injustifiée) dans la matière où il demeure réglementairement inscrit et qu'il aurait dû passer.

Attention : Tous les étudiants doivent saisir leurs IP via l'application IPWEB. De plus amples informations sont fournies dans l'ENT étudiant.

Etudiants des autres UFR

Les étudiants des autres UFR, dits « non-spécialistes », peuvent s'inscrire dans tous les enseignements fondamentaux d'Histoire. Toutefois, en fonction de la maquette du diplôme qu'ils préparent, certains étudiants peuvent se voir imposer des enseignements spécifiques :

L1/L2HIA126 – Introduction à l'histoire de l'Orient Musulman Médiéval : réservé exclusivement aux étudiants Licence 1 d'Arabe.

L3/L4HIA146 Histoire du monde arabe et du Moyen Orient XVIII^e XXI^e siècle : réservé exclusivement aux étudiants Licence 2 d'Arabe.

L5/L6HIA124 – L'Orient musulman médiéval réservé exclusivement aux étudiants Licence 3 d'Arabe.

L5/L6HIA129 Arabe pour historiens COURS POUR LES ARABISANTS

L5/L6HIA157 Histoire de l'Islam moderne et contemporaine : réservé exclusivement aux étudiants Licence 3 d'Arabe.

Organisation des enseignements

Assistance aux TD

Le **contrôle continu est le régime normal** des étudiants inscrits à l'UFR d'Histoire. Un régime dérogatoire peut être appliqué aux étudiants qui ne peuvent suivre les TD (étudiants salariés, en cursus parallèle, ou pour raisons médicales), et sous réserve de l'acceptation de leur demande par le directeur de l'UFR. Cette demande doit être faite par le biais d'un formulaire de dispense d'assiduité aux TD, à télécharger sur le site Internet et à remettre au secrétariat pour approbation par le directeur. Cette procédure est **obligatoire** pour les étudiants ne pouvant pas suivre l'ensemble des TD : en l'absence de dérogation, un étudiant sera noté ABI (Absence injustifiée) à son contrôle continu.

Langues vivantes

Le cursus d'Histoire prévoit et nécessite la maîtrise d'au moins une langue vivante. Cette matière est obligatoire en L1, L2 et en option en L3 dans le cadre de l'UE "enseignements professionnalisants"

Les cours de langue peuvent être suivis au SIAL ou dans les UFR de langues (enseignements pour non-spécialistes), l'UFR d'histoire ne propose que des cours d'anglais, et d'espagnol pour historiens. L'assiduité aux TD est obligatoire et l'évaluation se fait en contrôle continu au sein du TD. Il n'y a pas d'épreuve de rattrapage possible.

- En **espagnol**, des TD de préparation sont prévus, dans le cadre de l'UFR, pour la plupart des niveaux (se renseigner lors des IP sur les niveaux ouverts). Les cours et l'évaluation des langues vivantes se font dans le cadre du seul contrôle continu, et l'assiduité aux TD est obligatoire. Les modalités d'évaluation seront communiquées par chaque enseignant lors des premiers cours.
- En **anglais**, du fait de l'importance des effectifs et de l'enseignement reçu dans le secondaire, est appliqué un régime particulier :

Aux niveaux L1 et L2 :

La maîtrise de la langue est validée pour tous les étudiants par une épreuve en fin de semestre. Cette épreuve, qui s'inscrit dans le cadre du contrôle continu, a lieu lors de la dernière semaine de cours et non pendant les semaines d'examens. Aucune convocation ne sera envoyée : il revient aux étudiants de consulter les affichages et l'ENT (Espace Numérique de Travail) pour en connaître les dates, les horaires et les salles. Cette épreuve ne peut donner lieu à rattrapage.

Des TD de préparation à cette épreuve sont ouverts à ceux qui ressentent la nécessité d'une mise à niveau ; d'autres sont ouverts à ceux qui veulent conserver un bon niveau. Les étudiants de L1 peuvent évaluer leur niveau de langue par rapport à leur note obtenue au baccalauréat et décider de leur inscription en niveau moyen ou niveau fort dans la limite des capacités d'accueil. Pour les étudiants avec un niveau faible, les TD sont assurés par le SIAL, qui propose aussi des tests pour évaluer son niveau de langue : voir sur leur site,

- Pour toute question une adresse générique est à la disposition des étudiants : lettres-sial-langues@sorbonne-universite.fr
- **Le calendrier des IP** du SIAL est indiqué sur le site. Vous devez être inscrits avant d'assister aux cours du SIAL, sinon vous n'aurez pas de note en fin de semestre, si les inscriptions ne sont pas faites correctement dans le cours pendant la campagne des IP. Après la date butoir aucune inscription ne sera possible. Plus d'informations : <https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/edition/fr/mon-ufr/sial/inscriptions-pedagogiques.html?foo=0.1482237875641702>

L'assiduité et un travail régulier sont obligatoires, sous peine d'exclusion du TD.

Au niveau L3 :

Cette matière étant une option, un étudiant ne pouvant suivre aucun des TD proposés pour des questions d'emploi du temps est invité à choisir une autre option afin de ne pas compromettre sa note de contrôle continu.

. Autres langues vivantes : se renseigner auprès des UFR concernées sur leurs enseignements pour non-spécialistes.

Langues anciennes

L'UFR d'Histoire propose des cours de latin adaptés aux historiens (niveaux débutants et confirmés). Les étudiants intéressés par les cours de grec (grands débutants et confirmés) peuvent se renseigner auprès de l'UFR de grec. La connaissance même partielle d'une langue ancienne est d'une très grande utilité pour tous les étudiants en Histoire, et tout particulièrement pour ceux qui se destinent à un master recherche.

Cours de langues anciennes (hors parcours) proposées dans le cadre d'ELASU

En plus des langues déjà enseignées à la Sorbonne (égyptien, grec, latin...) l'École des langues anciennes de Sorbonne Université propose des cours d'initiation à des langues anciennes surtout orientales. Ces cours sont assurés par des professeurs ou des chercheurs du CNRS avec des compétences spécialisées dans leur domaine.

Il existe deux types de cours : des cours de langue et des cours de lecture de textes. Les cours se déroulent en présence ou en hybride, au rythme de deux heures tous les 15 jours ou une heure par semaine. Pour plus d'information, contacter l'enseignant concerné que vous trouverez dans la liste des enseignements.

Enseignements professionnalisants

Dans le cadre de leur formation, les étudiants sont amenés à suivre des enseignements leur permettant de réfléchir à leur projet professionnel.

Les étudiants sont invités à consulter le descriptif des enseignements pour prendre connaissance des objectifs et perspectives de chacun de ces enseignements afin d'effectuer le choix le plus cohérent avec leur projet.

Offre d'enseignement

Les étudiants sont invités à consulter la brochure des enseignements, disponible séparément (version en ligne), afin de prendre connaissance des enseignements proposés par l'UFR et de leur contenu, ainsi que les emplois du temps.

Modalités de contrôle des connaissances

En cas d'absence aux épreuves, l'étudiant sera noté ABJ (Absence Justifiée) s'il a produit un justificatif ou ABI (Absence Injustifiée) s'il n'en a produit aucun. Un justificatif d'absence ne donne en aucun cas le droit à une épreuve dérogatoire de rattrapage.

Les étudiants en double cursus (hors ceux pilotés par Paris-Sorbonne) ne peuvent demander un aménagement particulier de leurs épreuves. Les épreuves auxquelles ils n'ont pu se présenter en raison d'un chevauchement avec une épreuve dans leur autre UFR de rattachement devront être présentées à la session suivante.

Évaluation des enseignements fondamentaux d'Histoire

En session 1 : Le **contrôle continu** assuré en Travaux Dirigés et l'**épreuve d'examen** à la fin du semestre comptent chacun pour **50%** de la note globale. En **première et deuxième années**, l'**examen consiste en un écrit de trois heures**. En **troisième année**, au **premier semestre**, l'examen consiste en un **écrit de 4 heures** en histoire Médiévale et Contemporaine en un **oral** en histoire Ancienne et Moderne ; au **deuxième semestre**, l'**écrit de 4 heures** se tient en histoire Ancienne et moderne et l'**oral** en histoire Médiévale et contemporaine.

En session 2 (session de rattrapage) : l'épreuve **orale** d'examen de fin de semestre compte pour **100%** de la note finale.

La « 5° » question d'histoire (enseignement supplémentaire dans une période pour les étudiants du parcours Histoire) est évaluée en contrôle continu.

Évaluation des enseignements fonctionnels et professionnalisants

Ces enseignements dispensés à l'UFR d'Histoire relèvent intégralement du contrôle continu : les langues, « l'Atelier Projet Professionnel », en licence 1, les Sciences et techniques annexes (STA), la « Préparation du parcours professionnel », la « Préparation à l'enseignement secondaire », « Droit public français et carrières de la fonction publique », en licence 3.

Les enseignements dispensés dans les autres UFR sont évalués selon les modalités propres à chaque UFR.

Évaluation des enseignements de découverte et d'ouverture

Pour ces enseignements, voir les brochures des U.F.R. concernées.

Soutien, renforcement et séjours à l'étranger

***Ateliers d'Expression Française (AEF) : du français pour l'histoire**

Parce qu'une pensée claire s'énonce clairement et qu'un des défis des études en histoire est de structurer votre réflexion, l'objectif de ce cours est double : à la fois travailler l'expression française écrite et orale et en même temps s'interroger sur le métier d'historien.

Ainsi, comme il est fondamental de bien s'exprimer en français pour rédiger une bonne copie d'histoire, nous reprendrons les bases de l'orthographe, de la conjugaison et de la syntaxe tout en travaillant des textes historiographiques de référence.

Cours obligatoire pour tous les L1 histoire (sauf bi-cursus)
12 séances d'1h30 tout au long du 1^{er} semestre

Modalités d'évaluation : contrôle continu + évaluation finale en amphi en fin de semestre,
2 ECTS

***Méthodologie du travail universitaire et tutorat**

L'arrivée à l'Université demande souvent de grands efforts pour s'adapter à un monde nouveau, des enseignements inédits, des rythmes différents...

A l'Université, plus de devoirs toutes les semaines, plus d'exercices guidés mais seulement des commentaires de textes, des dissertations et des exposés oraux dont il faut acquérir les automatismes très vite !

A l'Université, il n'y a plus de classe mais des amphis où une grande liberté côtoie aussi parfois un grand isolement.

Comment faire face à tant d'exigences nouvelles auxquelles le lycée ne vous a pas nécessairement préparés ? Ce cours est là pour vous y aider.

En effet, l'objectif de ces séances est double :

*d'un point de vue académique : acquérir des automatismes de méthode et améliorer la compréhension des cours

*d'un point de vue humain : prendre confiance et créer du lien avec un petit groupe d'étudiants motivés

2 possibilités pour suivre ce cours :

***le choisir en OPTION dans l'UE3 : dans ce cas, le cours est évalué en contrôle continu et examen final en décembre et vaut 2 ECTS. L'assiduité semestrielle est alors obligatoire.**

***le suivre en CANDIDAT LIBRE : dans ce cas, il est suivi sur la base du volontariat et ne vaut aucun ECTS.**

Une licence, trois options

Enseignements fondamentaux, fonctionnels et professionnalisants, optionnels

La licence d'histoire est constituée de **trois grands types d'enseignements** : les **fondamentaux**, qui regroupent les enseignements d'histoire,; les **fonctionnels et professionnalisants**, qui servent à compléter les premiers par des disciplines comme les langues, l'informatique, qui ont également une utilité professionnelle, ainsi que d'autres visant à permettre au mieux la poursuite d'études et l'insertion dans la vie active (« Atelier Projet Professionnel », « Préparation du parcours professionnel », « Préparation à l'enseignement secondaire », « Droit public français et carrières de la fonction publique ») ; et les **enseignements optionnels**, qui permettent aux étudiants d'assouvir leur curiosité, soit en suivant des cours d'autres disciplines (Histoire de l'art et archéologie, Latin et/ou Grec, Français, Sociologie, Philosophie, Géographie, Langues vivantes, Informatique, EPS), soit en renforçant les enseignements d'histoire (cinquième question d'histoire non retenue parmi les enseignements fondamentaux, Analyse et géopolitique du monde actuel, Sciences et techniques annexes de l'histoire – STA).

Les enseignements fondamentaux, fonctionnels et optionnels sont répartis sur les six semestres qui composent la Licence, à raison de 30 ECTS par semestre. Les **questions d'histoire** sont affectées d'un **signe indicatif de niveau 1, 2, 3**, pour répondre à un double objectif : d'une part, interdire à tout étudiant qui n'a pas acquis le niveau 1 ou son équivalent de s'inscrire en niveau 2 ; d'autre part, mettre en œuvre des programmes qui vont du général au particulier, **de l'initiation à la spécialisation.**

La licence d'histoire présente **3 options**. Les trois premières options, « Histoire », « Sciences Humaines », « Langue vivante », ne diffèrent que sur deux semestres (S3 S4), et uniquement dans le choix des options.

Passerelles entre les options de la licence mention histoire

Les étudiants qui souhaitent changer de formation au sein du cursus de la Licence pourront valider leurs optionnels d'un parcours à l'autre.

Les étudiants qui souhaitent abandonner l'option Histoire / Langue vivante pourront s'inscrire dans la Licence mention LLCE et LEA, spécialité Langue vivante retenue dans les optionnels.

Reconnaissance engagement étudiant

Depuis septembre 2020 et conformément au décret de mai 2017 relatif à cette question, la Faculté des Lettres reconnaît l'engagement des étudiantes et des étudiants dans la vie associative, sociale ou citoyenne.

Toute étudiante ou tout étudiant engagé.e bénévolement au sein d'une association ou impliqué.e dans un autre cadre d'engagement (ex : volontariat de service civique, de sapeur-pompier, dans les armées...) peut solliciter la reconnaissance de cet engagement en 3^{ème} année de Licence **ou en 2^{ème}**

année de Master. Si elle est validée, cette reconnaissance se traduit par un point intégré dans le calcul de la moyenne **au S6 de la licence (L3) ou par une mention au diplôme de Master au S4 (M2).**

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au/à la référent(e) Engagement étudiant de l'UFR : jonathan.cornillon@orange.fr ou la direction adjointe de la vie étudiante et de campus : lettres-engagement-etudiant@sorbonne-universite.fr

L'engagement peut s'effectuer au sein d'un dispositif d'entraide de la Faculté des Lettres :

- Le dispositif de Parrainage à la faculté des Lettres

Vous êtes à la recherche d'un mentor au sein de votre formation ? Vous souhaitez prendre sous votre aile d'autres étudiants plus jeunes afin de les aider et de les guider dans leur année d'étude à Sorbonne Université ? N'attendez plus et venez rejoindre le dispositif de Parrainage de la Faculté des Lettres.

Une implication régulière dans le dispositif donne droit à une reconnaissance de votre engagement.

Informations complémentaires sur la page du Parrainage de l'ENT :

<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/vie-etudiante/entraide-et-engagement-etudiant/parrainage-lettres.html>

- Le dispositif « Partage de notes »

Vous manquez des cours pour raison de santé ou à cause de difficultés personnelles ? Vous pouvez récupérer rapidement des notes de qualité prises par des volontaires dans vos TD et CM.

Adressez votre demande de récupération de cours à l'équipe partage de notes : lettres-baht-partagedenotes@admp6.jussieu.fr en précisant l'intitulé du cours, le nom de l'enseignante ou de l'enseignant, le jour, l'horaire et le site du ou des cours à rattraper. L'équipe se charge de trouver les notes disponibles pour les cours demandés et vous les transmet par mail dans les meilleurs délais.

Si vous souhaitez vous porter volontaire pour partager vos notes, déposez votre candidature en ligne : rendez-vous sur Moodle, dans la section « Vie étudiante ». Procédez à votre inscription le plus tôt possible, dès la rentrée.

Une implication régulière dans le dispositif donne droit à une reconnaissance de votre engagement.

L'engagement peut également s'effectuer dans une association étudiante ou autre organisme reconnu d'intérêt général.

Informations complémentaires dans la section « Vie étudiante » de la plateforme Moodle **et sur l'ENT** :

<https://moodle-lettres.paris-sorbonne.fr/enrol/index.php?id=167>

<https://ent.sorbonne-universite.fr/lettres-etudiants/fr/vie-etudiante/entraide-et-engagement-etudiant/engagement-etudiant.html>

**TABLEAU RÉSUMÉ
HISTOIRE
HISTOIRE/SCIENCES HUMAINES
HISTOIRE/LANGUE VIVANTE**

S1	Intitulé de l'UE	Heures	Crédits
UE1	Fondamentaux : Initiation à l'histoire de l'Antiquité à nos jours : - Histoire Ancienne et Médiévale - Histoire Moderne et Contemporaine	10h	17
UE2	Ouverture Langue vivante 1h30 Atelier d'expression française 1h30 Tutorat 1 h30 (facultatif)	3h	5
UE3	Optionnels : <i>au choix 1 option la seconde est neutralisée 2021 2022</i>	5h	8
			30

S2	Intitulé de l'UE	Heures	Coef / Crédits
UE1	Fondamentaux -Histoire Ancienne et Médiévale -Histoire Moderne et Contemporaine	10h	17
UE2	Ouverture Langue vivante 1h30 Atelier Projet Professionnel 1 h Tutorat 1 h30 (facultatif)	2h30	5
UE3	Optionnels : <i>au choix 1 option la seconde est neutralisée 2021 2022</i>	5h	8
			30

S3	Intitulé de l'UE	Heures	Coef / Crédits
UE1	Fondamentaux : 4 périodes au choix	12h	17
UE2	Ouverture Langue vivante 1h30 Informatique 2h	3h30	5
UE3	Optionnels : 2 EC au choix Option Histoire ou Histoire/sciences Humaines ou Histoire/langue vivante dans chaque option des enseignements obligatoires	Entre 5h et 5h30	8
			30

S4	Intitulé de l'UE	Heures	Coef / Crédits
UE1	Fondamentaux : 4 périodes au choix	12h	17
UE2	Ouverture Langue vivante 1h30 Informatique 2h	3h30	5
UE3	Optionnels : 2 EC au choix Option Histoire ou Histoire/sciences Humaines ou Histoire/langue vivante dans chaque option des enseignements obligatoires	Entre 5h et 5h30	8
			30

S5	Intitulé de l'UE	Heures	Coef / Crédits
UE1	Fondamentaux : 4 périodes au choix	1h CM + 2h TD	17
UE2	Professionalisants STA à choisir parmi les 4 périodes de 1h à 2h ET une des matières proposées	De 3h à 6h	8
UE3	Optionnels : 1 EC au choix	De 2h à 3h	5
		14h-19h	30

S6	Intitulé de l'UE	Heures	Coef / Crédits
UE1	Fondamentaux : 4 périodes au choix	1h CM + 2h TD	17
UE2	Professionalisants STA à choisir parmi les 4 périodes de 1h à 2h ET une des matières proposées	De 3h à 6h	8
UE3	Optionnels : 1 EC au choix	De 2h à 3h	5
		14h-19h	30

UE : Unité d'Enseignement **EC** : Élément constitutif

Options Histoire – Histoire / Sciences Humaines Histoire / Langue vivante

Les **Options**, qui définissent ces trois formations, ne s'affichent qu'aux semestres 3 et 4 de la Licence. Au semestre 1, le projet laisse à l'étudiant la liberté de choix pour les EC de découverte mais lui impose, dans le cadre de l'UE 1 Fonctionnels, de construire sa formation pour la suite de son cursus. Aux semestres 5 et 6, les enseignements d'option sont réduits au profit de la formation en Histoire et ce pour deux raisons : d'une part, il s'agit de donner à nos étudiants qui se destinent à un master **mention Histoire** les moyens d'y réussir, d'autre part, l'arrivée de très nombreux étudiants, par équivalence ou validation, conduit à privilégier la formation la plus complète possible en Histoire.

Pour les modalités de contrôle des connaissances, voir pages 5 et 6.

1^{er} Semestre : 30 ECTS

LU1HI11F Fondamentaux : Initiation à l'histoire de l'Antiquité à nos jours		17 ECTS
Histoire Ancienne et Histoire Médiévale	Cours magistral 1h et 1h30 de TD par période historique	
Histoire Moderne et Histoire Contemporaine	Cours magistral 1h et 1h30 de TD par période historique	

LU2HI11O : Ouverture		5 ECTS
Langue vivante au choix	1h30	
Ateliers d'expression française	1h30	
Tutorat	1h30	pts de jury

LU3HI111O Optionnels : au choix 1 EC		8 ECTS
Histoire de l'Art et de l'Archéologie Latin et/ou Grec (Initiation ou Moyen) Langues rares Français Philosophie Sociologie Géographie Musicologie Langue vivante NEUTRALISEE 2023 20224 Méthodologie du travail universitaire et tutorat EPS (un seul EC)	Cours magistral 1h et 1h30 de TD pour chaque EC (sauf EPS: voir les UFR concernées)	

2^e Semestre : 30 ECTS

LU1HI21F : Fondamentaux		17 ECTS
Histoire Ancienne et Histoire Médiévale	Cours magistral 1h et 1h30 de TD par période historique	
Histoire Moderne et Histoire Contemporaine	Cours magistral 1h et 1h30 de TD par période historique	

LU1HI21O : Ouverture		5 ECTS
Langue vivante au choix	1h30	
Atelier projet professionnel	1 h	
Tutorat	1h30	pts de jury

LU1HI21O : Optionnels 2 EC au choix	NEUTRALISE EN 2021/2020	8 ECTS
Histoire de l'Art et de l'Archéologie Latin et/ou Grec (Initiation ou Moyen) Langues rares Français Philosophie Sociologie Langue vivante NEUTRALISEE 2023 2024 EPS (un seul EC) Géographie Musicologie Méthodologie du travail universitaire et tutorat	Cours magistral 1h et 1h30 de TD pour chaque EC (sauf EPS : voir les UFR concernées)	

3^e Semestre : 30 ECTS

LU1HI31F : Fondamentaux : 4 périodes		17 ECTS
Histoire ancienne	Cours magistral 1h et 2h de TD par période historique	
Histoire médiévale		
Histoire moderne		
Histoire contemporaine		

LU1HI31O : Ouverture		5 ECTS
Langue vivante au choix	1h30	
PIX (Informatique)	2h	
Tutorat (facultatif)	1h30	

LU1HI310 Optionnels : 2 EC au choix		Coefficient 2	8 ECTS
Option A (Histoire) 2 EC:			
Obligatoire : 5° EC de l'histoire non retenue dans l'UE 1		Cours magistral 1h et 2h de TD	
Au choix	Latin/Grec et ou Langues rares	2h30	
	Histoire de l'Art et de l'Archéologie	2h	
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	
Option B (Sciences humaines) 2 EC			
Obligatoire : Analyse du monde contemporain		Cours magistral 1h et 2h de TD	
Au choix	Géographie	2h30	
	Philosophie	2h30	
	Sociologie	2h30	
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	
Option C (Langue vivante) 2 EC			
Obligatoire : Langue vivante expression écrite et/ou orale		3h	5 ECTS
Au choix	Langue vivante renforcée	2h30	5 ECTS
	5° EC de l'Histoire non retenue dans l'UE 1	Cours magistral 1h et 2h de TD	5 ECTS
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	5 ECTS

4° Semestre : 30 ECTS

LU1HI41F : Fondamentaux : 4 périodes			17 ECTS
Histoire ancienne		Cours magistral 1h et 2h de TD par période historique	
Histoire médiévale			
Histoire moderne			
Histoire contemporaine			

LU1HI410 : Ouverture			5 ECTS
Langue vivante au choix		1h30	
PIX (Informatique)		2h	
Tutorat (facultatif)		1h30	

LU1HI410 Optionnels :			8 ECTS
------------------------------	--	--	---------------

2 EC au choix			
Option A (Histoire) 2 EC			
Obligatoire : 5° EC de l'histoire non retenue dans l'UE 1		Cours magistral 1h et 2h de TD	
Au choix	Latin/Grec et ou Langues rares	2h30	
	Histoire de l'Art et de l'Archéologie	2h	
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	
Option B (Sciences humaines) 2 EC			
Obligatoire : Analyse du monde contemporain		Cours magistral 1h et 2h de TD	
Au choix	Géographie	2h30	
	Philosophie	2h30	
	Sociologie	2h30	
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	
Option C (Langue vivante) 2 EC			
Obligatoire : Langue vivante expression écrite et/ou orale		3h	
Au choix	Langue vivante renforcée	2h30	
	5° EC de l'Histoire non retenue dans l'UE 1	Cours magistral 1h et 2h de TD	
	Initiation à la langue Egyptienne	2h	

5° Semestre : 30 ECTS

LU1HI51F : Fondamentaux : 4 périodes		17 ECTS
Histoire ancienne	Cours magistral 1h et 2h de TD par période historique	
Histoire médiévale		
Histoire moderne		
Histoire contemporaine		

LU1HI51P : Professionnalisants		8 ECTS
<p>a/ une STA (Sciences et techniques annexes) à choisir parmi les 4 périodes de l'Histoire</p> <p style="text-align: center;">ET</p> <p>b/ une des matières ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> . Histoire de l'Art et de l'Archéologie . Latin et/ou Grec (Initiation ou Moyen) . Langues rares . Sociologie . 5° EC de l'Histoire non retenue dans l'UE 1 . Géographie . Langue vivante . PIX (Informatique) . Français médiéval . Arabe pour Historiens . Cultures civilisations . Initiation aux Humanités Numériques <ul style="list-style-type: none"> . Construction du projet professionnel . Préparation à l'enseignement secondaire . Droit public français et carrières de la fonction publique 	<p>De 1h à 2h</p> <p>De 2 h à 3 h</p> <p>Langue vivante : 1h30</p> <p>2h</p>	
Tutorat (facultatif)	1h30	

L5HI51O : Optionnels		5 ECTS
<p>1 EC à choisir en tant qu'option parmi les matières b/ de l'UE 2 (à l'exception de la matière déjà retenue)</p> <p>Les inscriptions sont à faire dans l'UFR concernée (sauf : 5° EC de l'histoire)</p>	De 2 h à 3 h	

6° Semestre : 30 ECTS

LU1HI61F : Fonctionnels : 4 périodes		17 ECTS
Histoire ancienne	Cours magistral 1h et 2h de TD par période historique	
Histoire médiévale		
Histoire moderne		
Histoire contemporaine		

LU1HI61P : Professionnalisants		8 ECTS
a/ une STA (Sciences et techniques annexes) à choisir parmi les 4 périodes de l'Histoire <p style="text-align: center; color: red;">ET</p> b/ une des matières ci-dessous : <ul style="list-style-type: none"> . Histoire de l'Art et de l'Archéologie . Latin et/ou Grec (Initiation ou Moyen) . Langues rares . Sociologie . 5° EC de l'Histoire non retenue dans l'UE 1 . Géographie . Langue vivante . PIX (Informatique) . Français médiéval . Arabe pour Historiens . Cultures civilisations . Initiation aux Humanités Numériques . Construction du projet professionnel . Workshop Culture et sociétés . Préparation à l'enseignement secondaire . Préparer sa Mobilité internationale (cours en anglais) . Droit public français et carrières de la fonction publique 	De 1h à 2h	
	De 2 h à 3 h	
	Langue vivante : 1h30	
Tutorat (facultatif)	2h	
	1h30	

LU1HI61O : Optionnels		5 ECTS
1 EC à choisir en tant qu'option parmi les matières b/ de l'UE 2 (à l'exception de la matière déjà retenue) Les inscriptions sont à faire dans l'UFR concernée (sauf : 5° EC de l'histoire)	De 2h à 3h	

Nous contacter

À Clignancourt : Licence 1 et 2

Téléphone : 01.53.09.56.01 / 01.53.09.56.22

E-mail :

Frédérique.annotel@sorbonne-universite.fr (Licence 1)

Marie-Laure.Wunderle@sorbonne-universite.fr (Licence 2)

lettres-clignancourt-histoire-secretariat@sorbonne-universite.fr

Localisation : 2, rue Francis de Croisset - 75018 Clignancourt

Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30-12h30

Mardi et Jeudi : 9h30-12h30 et 14h00-16h30

En Sorbonne : Licence 3

Téléphone : 01.40.46.26.30 ou 26.29 ou 24.95

E-mail : lettres-sorbonne-histoire-secretariat@sorbonne-universite.fr

Localisation : escalier F / 2^{ème} étage

Heures d'ouverture :

Lundi, Mercredi et Vendredi : 9h30-12h30

Mardi et Jeudi : 9h30-12h30 et 14h00-16h30

Direction : Professeure Béatrice CASEAU (directrice) - Professeur Arnaud HOUTE et Jean-François DUNYACH, maître de conférences (directeurs adjoints)

Responsable administrative de l'UFR : Christelle CUEILHE

Gestionnaires du secrétariat Sorbonne : Mme Marie MONGE, Nicolas Sidéris, Sandrine BIOCHE et Sylvie PILLON

Gestionnaire du secrétariat Clignancourt : Marie-Laure WUNDERLE, Frédérique ANNOTEL

Responsabilité de la Mention Licence : Pr. Bruno DUMEZIL

Responsables Erasmus Stéphane JETTOT (partants) et Claire LAMY (arrivants)

Correspondant Université Paris-Sorbonne Abou Dhabi : Pr. Arnaud HOUTE

Responsable des tuteurs : Mme Séverine PIERRE GREGORZYK

Responsable des modules "Atelier projet professionnel" (en L1) et "Construction" (en L3) du projet professionnel de l'étudiant : Nathalie DUVAL

Responsable du parcours "Préparation du projet professionnel" en 3^{ème} année licence : Geneviève MAELSTAF

Référent enseignant handicap : François LEROUXEL

Coordination des enseignements de langues vivantes : M. G. PAYEN